

La construction des choix de localisation dans les parcours migratoires : Désirs d’habiter et qualités d’hospitalité des villes d’inscription

Constance De Gourcy

► To cite this version:

Constance De Gourcy. La construction des choix de localisation dans les parcours migratoires : Désirs d’habiter et qualités d’hospitalité des villes d’inscription. L. S. Fournier; C. Chastagner; C. Bernié-Boissard; D. Crozat. Les cultures du déplacement, Presses Universitaires d’Aix-Marseille, 2014, 9782731409383. <<http://presses-universitaires.univ-amu.fr/cultures-du-deplacement-ndeg2>>. <halshs-01177108>

HAL Id: halshs-01177108

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01177108>

Submitted on 17 Jul 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La construction des choix de localisation dans les parcours migratoires : Désirs d'habiter et qualités d'hospitalité des villes d'inscription

Constance De Gourcy

Maître de conférences en sociologie à Aix-Marseille Université

Chercheur au Laboratoire méditerranéen de sociologie (LAMES)

constance.degourcy@univ-amu.fr

Mots clés : appartenance, mobilité, hospitalité, ville, mémoire, habiter

Résumé : Le présent article propose une réflexion sur le sens de la localisation et de l'attachement aux lieux dans le contexte de la généralisation de la mobilité et de la standardisation de l'urbanisation. À partir d'une enquête menée depuis plusieurs années auprès d'une population de différentes nationalités et origines dont le point commun est l'installation dans une ville du sud de la France (Aix-en-Provence, Marseille, Montpellier), nous déplaçons le fil historique et biographique de leur parcours pour comprendre les ressorts de leurs choix résidentiels. Cet article cherche ainsi à questionner ce qui se joue dans ces parcours habitants en resituant ces lieux d'ancrage dans une géographie sociale et familiale des lieux de mémoire qui apparaît elle-même comme le résultat des mouvements de population mis en œuvre dans la longue histoire des déplacements (XIXe et XXe siècle).

« Ce qui importe à mon Marco Polo c'est de découvrir les raisons secrètes qui ont conduit les hommes à vivre dans les villes, raisons qui vaudront au-delà de toute crise. Les villes sont un ensemble de beaucoup de choses : de mémoire, de désirs, de signes d'un langage ; les villes sont des lieux d'échange, comme l'expliquent tous les livres d'histoire économique, mais ce ne sont pas seulement des échanges de marchandises, ce sont des échanges de mots, de désirs, de souvenirs »
(Calvino, 1974: VI).

De tous les changements qui ont marqué nos sociétés depuis le XIXe siècle, celui qui a trait au rapport de l'Homme à l'espace est sans doute un de ceux qui ont suscité le plus de débats. L'ancrage, défini comme l'attachement à un lieu et la mobilité comme la possibilité de se déplacer d'un lieu à un autre doivent-ils être encore définis comme des termes antithétiques ? Longtemps pris dans une relation d'opposition, il nous semble intéressant, dans le contexte de la mobilité généralisée, de penser leur possible articulation et de réfléchir aux conditions permettant de saisir la question de l'ancrage et donc de l'inscription territoriale à partir de la mobilité. Loin d'être considérée comme le produit d'un long processus de sédentarisation, l'appartenance apparaît dans cette perspective comme une construction faisant appel à l'imaginaire et activant différents registres, mémoriels, affectifs, individuels et collectifs dans la relation aux lieux d'inscription.

Les changements qui font de la mobilité généralisée une donnée importante de la modernité avancée peuvent être aussi considérés à partir de la signification accordée au phénomène urbain. Depuis 2007, la part de la population mondiale demeurant dans des agglomérations urbaines a dépassé celle de la population vivant dans les zones rurales¹. En se généralisant, le fait urbain a mis fin à l'opposition entre ville et campagne, c'est-à-dire à un mode de spatialisation fondé sur la sédentarité. En outre, les dynamiques mondialisées qui ont contribué à transformer les équilibres ville/nature ont aussi selon certains observateurs consacré la mort de la ville et le triomphe de l'urbain (Choay, 1994). Il en résulte l'émergence de (non)-lieux caractéristiques du nouveau capitalisme (Augé, 1992) et la standardisation de l'environnement dans le cadre de cette nouvelle économie mondialisée. Comme le souligne R. Sennett (2010) : «La fidélité et l'attachement envers des lieux spécifiques se dissolvent sous l'effet de ce nouveau système. Les villes cessent de proposer l'inconnu, l'inattendu, le stimulant». De ces changements, il en découle deux principaux constats : d'une part, le rapport aux lieux ne se pense plus dans les mêmes termes que dans le contexte où la sédentarité était la norme et, d'autre part avec la standardisation et la généralisation de l'urbanisation se pose la question du sens même donné à la localisation et donc de l'attachement aux lieux.

À partir d'une enquête menée depuis plusieurs années sur la construction des choix résidentiels, nous déplierons le fil historique et biographique de parcours d'habitants nouvellement installés². Ces choix résidentiels sont saisis auprès d'une population de

¹ Organisation des Nations unies, «World urbanization prospects. The 2007 revision population database », Department of Economic and Social Affairs, New York, 2008.

² Des entretiens approfondis ont été menés auprès de 43 habitants de différentes nationalités et origines

différentes nationalités et origines dont le point commun est l'installation dans une des trois villes du sud de la France³ (Aix-en-Provence, Marseille, Montpellier). Cette enquête cherche ainsi à questionner ce qui se joue dans ces parcours de mobilité en resituant ces lieux d'ancrage dans une géographie sociale et familiale des lieux de mémoire qui apparaît elle-même comme le résultat des mouvements de population mis en œuvre dans la longue histoire des déplacements (XIXe et XXe siècle). Nous verrons ainsi, dans un premier temps, comment resituer le débat sur les choix de localisation dans le contexte plus large de l'attractivité des grandes villes en illustrant notre propos par les registres d'analyse qui sous-tendent l'arrivée dans une ville. Nous verrons ensuite comment l'examen des parcours d'habitants permet d'éclairer le « désir d'habiter » à l'aune des qualités d'hospitalité dont ces villes sont investies. Il en résulte pour ces habitants, comme nous le verrons dans un dernier temps, un nouveau rapport à l'espace urbain, un savoir habiter permettant de « réaffilier » un individu mobile à un lieu et donc de penser les conditions de l'arrêt dans les parcours de mobilité. Au final, nous souhaitons montrer comment la fidélité et l'attachement envers ces villes qui se manifestent à travers les acquis d'une histoire partagée et d'une mémoire revendiquée soulèvent la complexité des enjeux qui organisent l'être-ensemble.

1) Ville et localisation : l'expérience urbaine à l'épreuve

Les recherches portant sur les choix de localisation insistent souvent sur la dimension contrainte. Comme le souligne A. Bourdin (1996) « Les possibilités de choix en la matière n'ont jamais été aussi grandes dans un univers où domine la mobilité : le fait qu'elles ne soient pas sans limite et que nous vivions dans un univers de mobilité sous contrainte ne doit pas nous faire commettre l'erreur d'interprétation qui consisterait à trouver cet univers moins mobile que d'autres où prévalait une stabilité sous contrainte ». Ces contraintes qui entraînent la localisation et/ou viennent limiter les possibilités d'arbitrage peuvent être de nature diverse : l'orientation des choix dépend en effet de considérations d'ordre économique, professionnel, familial, matériel ou autres. Les contraintes résultent également de mécanismes ségrégatifs qui font des territoires des révélateurs de hiérarchies sociales. Comme le souligne E. Maurin (2004) **le processus de ségrégation urbaine se nourrit du fait que chaque groupe cherche à éviter le groupe immédiatement inférieur dans la hiérarchie sociale.**

Si des contraintes pèsent sur les choix de localisation et se traduisent par des arbitrages complexes impliquant divers domaines de la vie sociale (Authier, Bonvalet, Lévy, 2010), des recherches s'intéressent également à l'attractivité des lieux où localiser l'action. Ces dernières **n'opposent pas les contraintes liées à l'action à l'attractivité ou à l'hospitalité des territoires mais tentent d'éclairer les mécanismes complexes de la localisation.** Dans cette perspective, la ville est pensée comme un espace qui rend possible une expérience urbaine « donnant lieu » à des relations spécifiques que l'on ne trouve pas dans tous les lieux (Mongin, 2005 : 30). Ces expériences urbaines sont multidimensionnelles et s'ouvrent ainsi à la dimension physique et

géographiques. Tous ont choisi à l'issue d'un parcours plus ou moins linéaire de s'installer dans une des trois villes retenues dans le cadre de cette recherche.

³ « La population de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est estimée, au 1er janvier 2006, à 4 781 000 personnes. La région a gagné près de 280 000 habitants depuis 1999, soit environ 40 000 par an contre moins de 30 000 au cours de la décennie 90. Le rythme d'accroissement de la population de la région (0,9 % par an) est moins élevé que celui de ses voisines méridionales du Languedoc-Roussillon (1,4 %). (...) Environ 10 % des habitants actuels de la région n'y habitaient pas 5 ans auparavant. C'est plus qu'en Rhône-Alpes (8 %) et moins qu'en Languedoc-Roussillon (13 %). Parmi eux, 2 % résidaient auparavant à l'étranger, et 8 % dans une autre région de métropole ou dans un département ou territoire d'outre-mer » (Oger, 2007).

concrète du bien-être. Appréhendées comme des «lieux pratiqués» (de Certeau, 1980 : 208), les villes ne se résument donc pas à la présence de monuments, à l'esthétique du site, l'expérience urbaine repose aussi sur une expérience sensorielle qui fait que l'on éprouve la ville dans son corps avant de la voir comme un corps urbain. Ici les «attaches» sont moins subies que recherchées, elles mobilisent un registre affectif pour s'exprimer. On comprend dès lors pourquoi la ville peut être investie d'une dimension hospitalière faisant l'objet de nombreux récits (Secchi, 1984). Parmi ceux-ci on retiendra celui de J. Gracq qui décrit l'arrivée dans une ville comme un quasi-moment de «rencontre» : « L'approche d'une ville a toujours été pour moi une occasion de vive attention aux changements progressifs du paysage qui l'annonce. Je guette spécialement, si j'y parviens par le train, les premiers signes d'infiltration de la campagne par les digitations du noyau urbain et, s'il s'agit d'une ville où j'aime vivre, il arrive que je les tiens presque pour le geste d'accueil que vous adresse de loin une main levée sur un seuil amical »(Gracq, 1995 : 862).

L'attractivité des villes dans le contexte de l'urbain généralisé peut-elle être analysée à partir de l'expérience urbaine que suscite (encore ?) l'arrivée dans les grandes villes ? Quelle est en effet cette expérience dès lors que celle-ci est «confrontée» à l'état actuel de l'urbain ? Si les réponses se résument souvent à des constats opposant un avant à un après le développement de l'urbain⁴, il ne s'agit cependant pas de les tenir pour des acquis. Car de la réponse à cette question dépend celle de savoir comment se définissent les choix de localisation résidentielle à l'heure de la mobilité généralisée. Le motif de l'arrivée dans une grande ville constituera, dans cette perspective, une piste d'analyse pour mettre au jour les différents registres d'attractivité des villes.

2) Le motif de l'arrivée dans une ville

Commençons par un constat : la ville contemporaine ne se donne jamais à voir dans son intégralité. En effet, contrairement à un Montesquieu qui à peine arrivé dans une ville cherchait quel était le plus haut monument sur lequel se percher pour la contempler dans sa totalité (Hersant, 1999), le nouvel arrivant découvre progressivement, au fil de ses déplacements, les lieux constitutifs de la ville. Cette approche sensible des lieux est restituée par le regard qui s'attarde sur certaines choses, passe sur d'autres. Ce que les enquêtés découvrent leur paraît en effet très éloigné de ce qu'ils connaissaient par le biais notamment d'écrits médiatiques, littéraires ou autres. Le motif d'arrivée dans l'une ou l'autre de ces villes s'ouvre ainsi à une comparaison avec d'autres espaces qui ont compté dans leurs itinéraires biographique et résidentiel. Il ressort de cette comparaison des éléments de différenciation qui font de l'exotisme, du dépaysement et de l'exception des catégories d'analyse permettant de penser le changement.

Situées dans le sud de la France, les trois villes retenues dans le cadre du corpus font l'objet de lectures différentes et d'appréciations diverses. Si Aix-en-Provence est appréciée pour son cadre bâti et sa localisation, Montpellier est décrite comme une ville dynamique où la référence à l'Espagne est constante. Quant à Marseille, l'impression d'être dans une ville cosmopolite s'accommode de la présence de quartiers aux spécificités affirmées. Florent (44 ans, libraire), futur habitant marseillais, fait ainsi état des premières impressions qui ont suivi

⁴ « Quand règne le continu on passe d'un lieu à l'autre sans plus s'en apercevoir, et quand règne encore le discontinu on passe d'un lieu à l'autre en l'éprouvant», souligne ainsi O. Mongin (2005 :16).

son arrivée dans la cité phocéenne. Ses premiers pas le mènent de la gare vers le Vieux Port, ce qui lui permet ainsi de se faire une idée de l'ambiance de la ville : *« Je connaissais pas Marseille. Donc oui et en plus on allait en Corse, on n'allait pas à Marseille. On s'en fichait royalement de Marseille. C'était une espèce de ville lointaine de l'autre côté de la France où il fallait prendre le bateau. C'était la seule raison d'être pour laquelle on allait à Marseille »*. Progressivement, Florent nous fait entrer par une description des lieux (le port) et du moment (l'heure matinale) dans la magie du moment. La description de ce moment privilégié se structure autour du couple présence/absence : le port qui jouit de la présence de la lumière matinale, éléments qui paraissent non familiers pour le locuteur ; absence de circulation et de promeneurs à cette heure matinale, absence également des odeurs ou des senteurs caractéristiques d'un port⁵ : *« Avant tout c'était la lumière de cette ville et puis ce port. Ces bars autour du port à six heures du matin. Oh c'était un moment particulier parce qu'à six heures du matin il y a pas de circulation, il n'y a pas grand monde et tout, donc voilà. (...) C'était justement un moment un peu magique, donc. C'est vraiment cette image-là moi qui dans les années 77-78 m'a fait flasher sur Marseille »*. Cette découverte du port et l'enchantement qu'elle procure se traduisent par la décision de s'y installer. Le plaisir de l'arrivée en ville se manifestera ainsi à chaque retour car il est l'occasion de renouer avec l'émerveillement qu'a suscité la ville : *« Moi j'aime arriver à Marseille. (...) Non, non l'arrivée sur Marseille est pour moi très importante. En voiture par exemple, je passe systématiquement par les ports. Je prends jamais l'autoroute qui amène à St-Charles. Je passe par les ports, les passerelles et tout ça. Ça c'est... En avion bon, je suis toujours, moi je suis comme un enfant, je suis à côté du hublot. Je fais un scandale si j'ai pas le hublot. Mais c'est pour la, c'est pas tellement pour regarder les nuages et tout, c'est pour voir l'arrivée sur Marseille. Je sais que j'ai besoin de la voir. C'est magnifique »*.

Les impressions suscitées par la découverte des lieux de la ville sont semblables à celles que procure le voyage par le dépaysement qu'elles entraînent. Notons ainsi l'importance du regard du nouvel arrivant ; regard curieux et contemplatif qui découvre au fil des déplacements et constitue ainsi son savoir sur la ville par des découvertes successives. Ces découvertes font l'objet de comparaisons avec d'autres villes pour mieux en faire ressortir la spécificité comme le souligne le témoignage de Samuel (34 ans, coiffeur). Pour ce dernier, l'arrivée à Marseille se manifeste par des registres d'étonnement qui diffèrent de ceux exprimés par le précédent interlocuteur. Si l'appréciation en termes d'étrangeté/altérité de la ville s'effectue par comparaison avec Paris, la «rencontre» avec Marseille s'effectue en deux temps : une découverte des commerces et d'une sociabilité attractive qu'il n'y a pas ailleurs ; le désir de retourner dans les quartiers d'une ville qui suscite un tel dépaysement : *« En plus ces amis nous ont emmenés justement dans des quartiers style la rue d'Aubagne, le marché des Capucins. Et c'est vrai que même à Paris je n'avais pas découvert justement ce style justement de commerce étranger un peu, africain un peu. Et là lorsque je me suis retrouvé justement dans des commerces où il y avait justement tous ces fruits qui venaient justement d'Afrique ou de...et ce mélange justement de races, de...Je trouvais ça très sympathique. Oui. C'était la première fois. (...) Et lorsque je suis revenu ensuite, j'ai dit : « Oh la la il faut absolument que je retourne dans ce quartier », parce que c'est vrai que ça...c'était différent. En même temps on avait l'impression entre parenthèses de voyager un petit peu »*.

Le motif de l'arrivée dans des villes qui deviendront des villes d'inscription est à resituer plus

⁵ Ce qui n'est pas le cas dans la description que nous fait le personnage principal de J. Malaquais (1999) à travers les senteurs de toutes sortes qui caractérisent le Vieux-Port de Marseille.

largement dans des parcours de mobilité géographique. Découvertes fortuitement ou lors de séjours ponctuels, ces villes vont interpeller ces futurs habitants au point de les amener à réorienter leur parcours résidentiel. Quelle que soit la nationalité de ces habitants et leurs origines géographiques, des ressorts communs vont ainsi fédérer ces individus et se traduire par le fait de tout mettre en œuvre tant sur le plan économique et professionnel que sur le plan familial pour pouvoir s'installer dans l'une ou l'autre de ces villes.

3) Le sens des lieux dans les parcours résidentiels

À quoi tient donc l'attractivité de ces villes ? Bénéficiant toutes sur le plan environnemental de la proximité de la mer et de la montagne et sur le plan artistique et culturel de la présence de nombreux festivals et autres manifestations, les trois villes jouissent d'un environnement privilégié, valorisé comme tel. Mais l'attrait des villes, pour ces habitants-migrants, ne tient pas seulement à ce cadre prisé, il réside plus largement dans l'absence de référence au poids d'un passé.

Ces villes intriguent et interpellent. Singulières, atypiques, elles n'en sont pas moins investies comme des lieux où se manifestent des formes de reconnaissance multiples à travers des espaces urbains d'emblée perçus ou vécus comme familiers. Cette familiarité apparaît comme une médiation entre ces villes «inconnues» et les espaces qui ont compté dans l'itinéraire biographique et résidentiel du futur habitant.

Aussi, pour comprendre la dimension médiatrice de cette familiarité, il importe de resituer les trois villes où s'installe la population enquêtée dans la géographie des lieux qui composent leur «volume mental» (Mauss, 1999). Ces villes «rencontrées» ne recouvrent pas nécessairement sur le plan géographique les «espaces de référence», soit tous les lieux de l'origine familiale, lieux de vie des grands-parents, lieux porteurs d'une mémoire historique non nécessairement vécue (Gotman, 1999), mais elles s'en rapprochent néanmoins par le fait de partager un certain nombre de caractéristiques communes liées à une proximité culturelle, linguistique ou autre. Ces lieux racontés à travers une mise en récit apparaissent symboliquement comme des lieux de l'origine, lieux d'expérience des prédécesseurs avant qu'ils ne les quittent. Désormais investis comme objets mémoriels, ils constituent des points de jonction qui, par delà la distance géographique et temporelle, relie un individu à son histoire familiale et sociale et lui permettent de se situer dans une continuité.

Ces villes «rencontrées» partagent également des éléments de proximité avec des pays ou des villes qui comptent dans le parcours biographique de ces habitants. Ces pays et ces villes dont la mémoire vive est souvent associée à l'expérience de la rupture ou de la perte (cas de la plupart des «pieds noirs⁶») ou de la distance voulue ou consentie (pour échapper par exemple à un destin social connu d'avance) restent toujours chargés d'une dimension affective qui résonne dans le parcours des habitants-migrants.

Alors que les espaces de l'origine et les lieux de départ continuent à être investis comme repères qui font sens dans l'histoire et la mémoire familiale et individuelle, la ville «rencontrée» est perçue comme le lieu d'un déploiement possible, pour ces futurs habitants. Ce déploiement qu'il ne serait pas pensable de réaliser ailleurs est associé à l'expérience du renouveau. Renouveau qui passe par une mise à l'épreuve quand il s'agit de trouver ou

⁶ On notera à la suite de J.-J. Jordi que «ce n'est pas 1830 qui crée le pied-noir, mais 1962. Le rapatriement massif et tragique du printemps et de l'été 1962 devient l'élément fondateur d'une communauté qui se vit en exil» (Jordi, 2002).

retrouver un travail et plus largement d'assurer les conditions financières et matérielles de son séjour ; renouveau qui tient également à l'absence de la mémoire douloureuse souvent associée aux lieux de départ. En ce sens, ces villes « rencontrées » se présentent comme des espaces d'affranchissement, dans la perspective définie par Weber à propos de la ville médiévale (Weber, 1982).

La prise de distance (affective et géographique) avec les espaces quittés et les lieux de l'origine est cependant rarement vécue ou perçue comme une rupture car ils participent pleinement de cette (re)définition des choix de localisation résidentielle. La construction du choix résidentiel, et plus largement la possibilité de penser les conditions d'un nouvel ancrage tient compte de cette proximité géographique et surtout culturelle avec des lieux qui font sens dans un parcours biographique.

Le témoignage de Geneviève (59 ans, fonctionnaire) illustre ce processus de reconnaissance. Celle-ci a quitté l'Algérie au moment de l'Indépendance pour arriver dans un pays dont elle possédait la nationalité, mais où elle n'avait jamais vécu. Parce qu'elle suscite chez la locutrice les souvenirs de son enfance, la ville d'Aix-en-Provence s'oppose à l'in-distinction des autres villes françaises. Au pays perdu, elle peut désormais substituer des éléments familiers d'une ville retrouvée : *« C'est une ville qui me plaît. Voilà, il y avait...comme je vous dis, jusqu'à ce que je vienne à Aix, j'avais pas d'endroits où j'avais envie d'aller, quoi. Alors il y a une chose à Aix qui est aussi, que j'aime beaucoup c'est la Sainte-Victoire parce que quand j'étais gosse et tout ça, mes parents avaient une ferme en Algérie et à côté de cette ferme il y avait une montagne qui n'était pas si grande que Sainte-Victoire mais qui était exactement ce type de montagne, c'est-à-dire c'était un bloc rocheux comme ça qui s'appelait le Rocher des Pigeons et je crois que Sainte-Victoire me rappelle cet endroit que j'aimais beaucoup, et voilà. Et donc, je me dis : « Oh, ben j'ai retrouvé quelque chose comme ça ».*

La relation complexe entre un individu, un groupe et un territoire tient compte à la fois des lieux pratiqués, ceux du cadre de vie mais aussi des lieux où il n'a peut-être encore jamais été mais dont la simple évocation est associée à des souvenirs familiaux. A. Cauquelin (1982 : 33) souligne à propos des immigrés de l'intérieur auxquels nous ajoutons ceux de l'extérieur qu'ils « traînent avec eux des morceaux du sol natal, des noms, des signes de reconnaissance qu'ils reportent sur la capitale et qui seront digérés par la grande ville, en autant de greffes ou de cicatrices...ou rejetés, inacclimatés. La mémoire ancienne se branche ou n'arrive pas à s'amalgamer avec le terrain d'accueil». Au-delà du bien-être éprouvé, l'attrait des villes « rencontrées » révèle une 'géographie de l'intime' constituée d'endroits familiers et de repères mémoriels qui se superposent, dans l'imaginaire habitant, à la géographie officielle des espaces de localisation. La mémoire des lieux traversés pèse en effet sur le regard porté sur les villes. Et si l'une d'entre elles interpelle davantage que les autres c'est sans doute parce qu'elle apparaît, à travers le prisme des catégories antérieurement constituées, comme signifiante⁷.

4. Le choix de localisation résidentielle est-il un choix ?

Si l'arrivée dans une des trois villes est toujours décrite comme un événement fondateur dans l'itinéraire biographique des habitants, il nous reste à comprendre pourquoi cette «rencontre» va se jouer sur le terrain de l'habiter et se traduire par le rapprochement des scènes

⁷ Aussi ce processus n'est pas lié au cadre de vie ensoleillé, car ce ne sont pas des mobilités/migrations hédonistes que mettent en oeuvre ces habitants. On trouverait sans doute ce même processus dans des villes du Nord et plus largement dans les régions localisées sur les routes de l'émigration/immigration.

professionnelles et résidentielles⁸. Mais la question résidentielle peut-elle être si facilement dissociée de l'environnement urbain ? Les futurs habitants se projettent en effet d'abord dans l'espace urbain avant d'organiser un changement de résidence. Ils habitent la ville avant d'habiter l'espace du logement même si dans certains cas le logement vient renforcer le processus d'appropriation de la ville. Le témoignage d'Hélène (50 ans) née en Algérie, pays qu'elle quittera dans son enfance, illustre ce type de processus. Celle-ci a longtemps vécu en Turquie où elle enseignait le français. Son installation à Montpellier après un divorce correspond à un nouveau point de départ dans un parcours qu'elle décrit comme étant plus subi (du fait des mutations de son ex-mari) que choisi. Dans son témoignage, la construction de l'espace familial démarre de la ville pour arriver progressivement à l'espace de la maison qui devient l'épicentre de cette représentation spatiale. Le seuil de la maison constitue en effet la frontière symbolique qui vient matérialiser la séparation entre le dehors/dedans mais aussi entre le privé/public. Le rapport esthétique à la ville s'exprime dans la quête d'harmonie⁹ que lui procure désormais cette ville «rencontrée» ; tel un cocon, Montpellier lui apparaît comme étant un milieu favorable, propice au déploiement de soi : *« Je crois que je peux dire que je suis sensible à l'harmonie. Et Montpellier ça a correspondu à ça. Pour moi c'était une ville qui correspondait...où je pouvais rentrer à l'intérieur comme ça et harmonieusement en fait. À ma proportion un petit peu. Et donc c'est pour ça que j'ai eu envie de rentrer et fondamentalement aussi cette maison je te dis. (...) Et quand j'ai vu cette maison la première fois que je l'ai vue moi, moi j'ai su que on l'achèterait. Et j'ai insisté, (...). Je suis rentrée dans cette maison, je sais pas comment je vais te dire, quand j'ai mis les pieds dans cette maison, à l'entrée d'ailleurs. Je savais que c'est ici que je vivrais. C'est drôle. C'était chez moi. Quand j'ai mis le pied, c'était chez moi, c'était chez moi. Ça y est, ça y était, c'était chez moi ».*

Pour cette population enquêtée, l'arrêt (durable) dans un lieu plutôt que dans un autre n'est jamais le résultat du hasard. Telle une synthèse mémorielle, le choix de la localisation révèle l'importance d'un héritage immatériel reçu et (ré)approprié par l'habitant-migrant. Cet héritage immatériel de savoirs localisés liés à un passé familial joue comme ressource spatiale en introduisant de la continuité mémorielle et symbolique par delà la discontinuité territoriale qu'instaure la mobilité ou la migration. Des lieux « inconnus » sont ainsi investis à partir de référents qui résonnent dans l'itinéraire biographique de ces habitants migrants. La construction du choix résidentiel s'effectue ainsi sur la base de cette proximité réelle ou imaginée avec des espaces de la ville déjà investis de sens – à partir de souvenirs cristallisés dans des pratiques et donnant lieu à des rituels d'usages de l'espace¹⁰ – sans pour autant être chargés des pesanteurs du passé. Pratiquer et donc habiter des lieux tient ici à un exercice de la pensée, celui de se souvenir même si l'expérience mémorielle est avant tout suscitée par le lieu et par ce qui le constitue en médiation.

C'est sans doute dans la cité phocéenne, ville de passage et de brassage, que le processus d'appropriation manifeste le plus ses effets par rapport à des histoires personnelles et familiales¹¹ marquées par les mobilités et migrations. Les deux témoignages choisis pour

⁸ Sur ces rapprochements qui apparaissent comme des conditions de réalisation de la migration, on peut se reporter à une enquête (De Gourcy, 2005).

⁹ J. Pezeu-Massabuau parle de « maison-vêtement » pour exprimer ce rapport d'intimité, de proximité qui fonde l'acte d'habiter (Pezeu-Massabuau, 1999 : 45).

¹⁰ Pour une habitante japonaise installée à Montpellier, il importe d'aller régulièrement se ressourcer à la mer car ce type de pratique la raccorde au souvenir de son pays natal.

¹¹ «Se vivre étranger aux autres est ainsi ce qui conditionne la possibilité de l'émigration » (Le Blanc, 62). Le fait de savoir que l'on vient d'ailleurs contribue probablement à favoriser la mise en oeuvre de nouvelles migrations.

illustrer ce processus soulignent chacun le dépassement de la tension entre un temps passé (la familiarité retrouvée qui permet de «renouer» avec un passé) et un temps présent (lieu d'une projection et d'un déploiement possible). Dès lors, les qualités d'hospitalité de la ville se révèlent dans la possibilité offerte de (re)trouver un endroit où se déployer.

Le témoignage de Michel (37 ans, formation d'ingénieur informaticien) illustrera ces recouvrements significatifs entre espace de référence et espace d'inscription. Pour ce fils d'un père arménien et d'une mère italienne sa « rencontre » avec Marseille fait sens au regard de son histoire familiale. La décision de s'installer à Marseille s'est imposée non pas sur le mode de la contrainte mais comme ce qui lui permettait de retrouver une unité dans un parcours marqué par les déplacements : *« Par rapport à Marseille aussi une chose qui est importante c'est que ma mère est italienne et avec sa famille, avec ses parents, ils sont arrivés à Marseille, ils sont arrivés à Marseille. Ils sont arrivés à Marseille avec un courant de l'immigration. Ma mère avait 9 ans, elle est née en 39. Elle avait 9 ans en 48 après la guerre, quelque temps après la guerre. C'était une immigration économique, comme il y avait beaucoup d'Italiens à ce moment-là, parce qu'il n'y avait pas de travail en Italie et il y avait du travail ici après la guerre. Donc ils sont venus là, ses parents, ses frères et sœurs et voilà donc ils ont vécu à Marseille, longtemps à Marseille »*. Si pour Michel, habiter Marseille est vécu comme une sorte de retour sur des lieux qui ont compté dans son histoire familiale, pour Frida (éducatrice, 46 ans), habiter Marseille s'est imposé comme une évidence pour elle qui se définit comme fille d'immigrés. Son père italien et sa mère grecque se sont rencontrés en Grèce avant de venir vivre et travailler dans le Nord de la France. Cette migration économique est liée à la présence de deux frères du père travaillant déjà sur les chantiers navals :

« Mais mon père a aimé la Grèce, ma mère a aimé l'Italie et ils aiment toujours d'ailleurs. Mon père il est retourné en Grèce avec ma mère. Deux pays, l'un ne va pas sans l'autre forcément. Et moi je les aime ces deux pays. Je les aime. J'aime les pâtes en Italie et j'aime ce climat-là tu vois qui ressemble un peu aussi dans les pays chauds. J'ai de la chance de vivre à Marseille et d'avoir fait mon petit parcours.

Et Marseille par rapport à ces deux pays ? Marseille c'est chez toi ?

Oui, oui c'est chez moi, c'est clair.

Et l'Italie et la Grèce ?

C'est pas chez moi. C'est la descendance de ma famille. C'est bien. J'y suis allée en Grèce cinq ou six fois. Je connais tous mes cousins et cousines, on a de très bons rapports. Des fois au téléphone bon on se... Mais je veux dire moi j'ai pas eu la chance d'apprendre le grec non plus. Parce qu'à l'époque ma grand-mère vivait chez nous aussi. La mère de mon père et ma mère... c'était plus ma mère qui parlait italien que mon père le grec. Donc si tu veux chez nous on a entendu plus l'italien et le français par l'école. On était des enfants d'immigrés quand même ».

Dans les deux cas, les espaces hérités (la Turquie, l'Italie et la Grèce) génèrent des visites ponctuelles sur les traces d'un passé encore proche. Mais ce retour sur les lieux de l'origine, vécu comme une étape importante de leurs parcours, est aussi ce qui leur permet de se projeter dans un devenir moins défini sur une base nostalgique que sur la valorisation de cet héritage. Par sa proximité avec ces espaces hérités (laquelle se précise à travers l'évocation de paysage, la référence à une culture méditerranéenne, etc.), la ville rencontrée apparaît comme un espace de synthèse possible et un nouveau lieu d'ancrage qui sera peut-être investi comme tel par les éventuels descendants de ces habitants.

C'est dans l'espace « conçu » – au sens de la matérialité qui nous entoure (Lefebvre, 1974) – que s'insèrent ou pas certaines représentations. Dominantes lorsqu'elles trouvent dans la ressource spatiale le moyen de se matérialiser, elles restent cantonnées dans le domaine de l'imaginaire lorsqu'elles ne le peuvent. Cette lecture de l'espace permet ainsi de proposer une lecture différenciée de l'attractivité suscitée par ces villes. Si elles se caractérisent toutes par la référence à un passé, Aix-en-Provence et Montpellier diffèrent de Marseille dans le sens où ces deux villes matérialisent une représentation du vivre-ensemble fondée sur la possibilité de recouvrer à l'issue d'un parcours souvent chaotique une sérénité au quotidien, une plénitude enfin possible. L'espace « conçu » marseillais, révèle davantage que les autres, un dispositif d'intégration qui s'incarne dans l'espace bâti, le nom des rues, l'indifférence à l'égard de la différence. L'hospitalité de la ville se manifeste dans la possibilité donnée à des souvenirs familiaux, la mémoire des exils dont témoignent les prédécesseurs de ces habitants-migrants, de s'amalgamer dans un récit collectif fondé sur des expériences partagées. La construction de la localisation tient ainsi compte de cette donnée personnelle et familiale – relevant d'un ordre privé – laquelle trouve dans l'espace urbain les conditions d'une expression possible et donc d'une publicité. Peut-on parler d'un « choix de localisation » ? Si les conséquences de cette localisation se traduisent dans la plupart des cas par un déclassement professionnel et un amoindrissement des possibilités financières et économiques de ceux qui ont privilégié la localisation à d'autres dimensions de l'action, pour autant cette localisation est vécue comme un choix, présenté comme tel.

« Dans la situation actuelle, lorsque l'urbanisation amène l'extension des surfaces bâties du passé, écrivent J. Rémy et L. Voyé, les nouveaux espaces tendent souvent à être régis et évalués par la logique de la vie sociale et du mode de vie plus que par celle de la vie collective – et cela ne peut s'expliquer par le simple fait qu'ils n'ont pas encore eu le temps de se constituer un passé (Rémy, Voyé, 1981: 42). Nous ajouterons que c'est peut-être dans ce passage d'une logique individuelle à une logique collective que les villes traversées peuvent faire l'objet de désir d'habiter.

Bibliographie

Authier J.-Y., Bonvalet C., Lévy J.-P. (dirs.), *Élire domicile. La construction sociale des choix résidentiels*, PUL, 2010, 434 p.

Augé M., *Non-Lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil, 1992

Bourdin A., « L'ancrage comme choix » in Hirschhorn M., Berthelot J.M., (dirs), *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation*, Paris, L'Harmattan., 1996

Calvino I., *Les villes invisibles*, Paris, Seuil, 1974.

Cauquelin A., *Essai de philosophie urbaine*, Paris, PUF, 1982.

Certeau de M., *L'invention du quotidien, T1 : Arts de faire*, 10/18, Paris, 1980.

Choay F., « Le Règne de l'urbain et la mort de la ville », in J. Dethier, A. Guiheux (dir.), *La Ville, art et architecture en Europe, 1870-1993*, Paris, Éditions du Centre Pompidou, 1994, p. 26-35

De Gourcy C., « L'autonomie dans la migration et dimension mémorielle des lieux », *Espaces et sociétés*, n°122, 2005, p.189-204.

Gotman A., Géographies familiales, migrations et générations, in Bonvalet C. Gotman A. Grafmeyer Y. (dirs), *La famille et ses proches ; L'aménagement des territoires*, Paris, INED-PUF, Cahier n°143, 1999.

Gracq J., *La forme d'une ville*, Paris : Gallimard, 1995, p.862.

Hersant Y., « De ville en ville », in *Le genre humain*, Paris, Seuil, 1999, pp. 187-195.

Jordi J.J., «Les pieds-noirs : Constructions identitaires et réinvention des origines », *Hommes et Migrations* n°1236 - mars avril 2002.

Le Blanc G., *Dedans, dehors : la condition d'étranger*, Paris, Seuil, 2010.

Lefebvre H., *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 1974

Malaquais J., *Planète sans visa*, Paris, Phébus, 1999.

Maurin E., *Le ghetto français : Enquête sur le séparatisme social*, Paris, Seuil, col. La république des idées, 2004, 95p.

Mauss M., *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF/Quadrige, 1999.

Mongin O., *La condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation*, Paris, Seuil, 2005.

Oger P., «Forte croissance de la population dans les six départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur », *Sud INSEE*, n°101, 2007.

Pezeu-Massabuau J., *Demeure mémoire ; Habitat : code, sagesse, libération*, Marseille, Parenthèse, 1999.

Rémy J., Voyé L., *Ville, ordre et violence*, Paris, PUF, 1981.

Secchi B., *Il racconto urbanistico*, Einaudi, Turin, 1984.

Sennett R., «La civilisation urbaine remodelée par la flexibilité », *Manière de voir, Le monde diplomatique*, n°144, p.30-34.

Weber M., *La ville*, Paris, Aubier, 1982.